

l'Actu **Chazelloise**



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mars 2026

► **UNE VILLE PROPRE**
ça nous concerne tous





Adoptons ensemble les bons gestes pour une ville propre

La propreté de la ville est un élément essentiel du cadre de vie. Elle participe au bien-être de chacun, à l'image de la commune et au respect de l'espace public que nous partageons au quotidien. Pour cela, il est important de rappeler les bons gestes de savoir-vivre. On l'a tous déjà vécu : devoir slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, en regardant ses pieds plutôt que le paysage, et en espérant éviter le faux pas... Car même si, paraît-il, marcher dedans avec le pied gauche porterait bonheur, il faut bien l'admettre : des chaussures souillées par des déjections canines, c'est tout, sauf agréable. Au-delà de la gêne évidente, cette pollution est à la fois visuelle et olfactive. Elle favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et porte atteinte à la qualité de notre environnement.

Des équipements à disposition

Consciente de cet enjeu, la ville met à disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sacs gratuits, appelés « toutounets », ainsi que des canisettes, des emplacements réservés aux déjections canines. Car malgré les avancées technologiques, nos amis à quatre pattes ne sont pas encore capables de ramasser eux-mêmes leurs besoins ! Ces équipements sont entretenus et remplis régulièrement par les services techniques municipaux. En cas de distributeur vide ou défectueux, chacun est invité à le signaler à l'accueil de la mairie au 04 77 54 20 20. Un geste simple, ramasser après son animal, permettrait à tous de circuler en toute tranquillité, en profitant pleinement de l'espace public.

Je ne ramasse pas, je paie !

Pour rappel, tout propriétaire de chien surpris en train de laisser les déjections de son animal sur l'espace public, ou ne disposant pas d'un sac de ramassage, s'expose à une

amende de 80 €. La vidéo-verbalisation pourra être utilisée afin d'identifier les infractions. Ramasser les déjections de son chien n'est pas une option : c'est une obligation, mais surtout un acte de civisme et de respect envers les autres usagers.

Les mégots, ça ne se jette pas par terre

Les mégots de cigarettes doivent être jetés dans les poubelles, et non dans la nature. Un seul mégot peut polluer durablement sols et eaux. Pour vous aider, des cendriers de poche sont disponibles gratuitement en mairie.

Les déchets à leur place

La propreté de la ville passe également par une bonne gestion des déchets. Déposer ses sacs, cartons ou encombrants au pied des conteneurs ou à côté des poubelles n'est pas un geste anodin. Ces dépôts sauvages dégradent l'espace public, attirent nuisibles et animaux errants, génèrent des odeurs désagréables et compliquent le travail des agents municipaux. Pour éviter ces désagréments, il est essentiel de déposer les déchets dans les conteneurs prévus à cet effet, en respectant les consignes de tri. Lorsque les bacs sont pleins, il convient de patienter ou d'utiliser un autre point de collecte plutôt que de laisser ses déchets sur la voie publique. Là encore, un geste simple permet de préserver la propreté et la qualité de vie de tous.

Ensemble pour une ville plus propre

La propreté de la ville dépend des efforts de chacun. Adopter les bons gestes, c'est contribuer à un cadre de vie plus agréable, plus sain et plus respectueux pour tous. Une ville propre, c'est l'affaire de tous ! ☑



Élections municipales, je vérifie l'adresse de mon bureau de vote



Les travaux de réhabilitation de la mairie étant achevés, il est important de noter que l'organisation de certains bureaux de vote évolue à nouveau. À l'occasion des élections municipales, qui se tiendront les dimanches 15 et 22 mars, certains électeurs peuvent être amenés à voter dans un bureau dont l'adresse a changé. Afin de garantir le bon déroulement du scrutin et d'éviter toute confusion le jour du vote, il est vivement recommandé à chaque citoyen de vérifier l'adresse de son bureau de vote. Vous trouverez ci-dessous la liste actualisée des bureaux et leurs adresses :

BUREAU 1 - SALLE CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE
12, Rue Armand Bazin

BUREAU 2 - SALLE POLYVALENTE PIERRE DENIZOT
Rue Joseph Gillet

BUREAU 3 - MAISON DES TILLEULS - SALLE DU 3^{ÈME} ÂGE
Boulevard Etienne Péronnet

BUREAU 4 - MAISON DES TILLEULS - SALLE DU 3^{ÈME} ÂGE
Boulevard Etienne Péronnet

Vous pouvez voter... même sans être là !

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour des prochaines élections municipales, vous avez la possibilité de voter par procuration. La procuration permet à un autre électeur de voter à votre place. Cette personne, appelée le mandataire, doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous. Elle votera dans votre bureau de vote, selon vos choix. La demande de procuration est gratuite et ne nécessite aucun justificatif d'absence. Il est toutefois conseillé d'effectuer la démarche le plus tôt possible, afin de garantir sa bonne prise en compte avant le jour du scrutin.

Comment faire ?

En ligne sur le site internet officiel, maprocuration.gouv.fr, vous pouvez effectuer une pré-demande. Il faudra ensuite faire vérifier votre identité, soit en vous rendant en gendarmerie, soit via une identité numérique certifiée (si vous en disposez ou bien retrouvez la démarche à suivre ci-dessous). Sur place, vous pouvez également remplir un formulaire papier directement en gendarmerie. Une fois la procuration établie et validée, votre mandataire pourra voter à votre place le jour de l'élection, sur présentation de sa pièce d'identité.

Faites certifier votre identité numérique



La ville de Chazelles-sur-Lyon est habilitée à certifier votre identité numérique. Cette démarche s'adresse aux personnes majeures possédant une carte d'identité électronique (format carte bancaire, délivrée depuis mars 2021) et un smartphone compatible. Gratuite et révocable à tout moment, la certification permet de prouver votre identité en ligne et lors de certains usages du quotidien (contrôles routiers, retrait de colis...), sans remplacer la carte d'identité.

Comment procéder ?

Téléchargez l'application France Identité, créez votre compte et générez un QR code. Présentez-vous ensuite en mairie avec votre carte d'identité et ce QR code, le mercredi ou le vendredi après-midi, sans rendez-vous.

Derniers temps forts pour la saison culturelle



La saison culturelle de Chazelles-sur-Lyon arrive à son terme, mais réserve encore trois rendez-vous incontournables pour finir en beauté et faire le plein d'émotions. Côté danse, place au spectacle «Rêveries», proposé samedi 21 mars à 17h. Laissez-vous emporter, le temps d'un rêve, dans un voyage poétique et fait de douceur. Les amateurs de musique jazz apprécieront la représentation «Mutissage», samedi 4 avril à 20h30. Ce spectacle inspiré par le caractère volcanique, la verticalité géologique et la dimension spirituelle du Puy-en-Velay harmonise deux arts ancestraux : la musique et le tissage. Enfin, le jeune public ne sera pas oublié avec le spectacle «L'arbre et l'oiseau», proposé en deux représentations le samedi 18 avril à 9h30 et 11h, en salle Jean de Florette. Un spectacle tendre et ludique, spécialement conçu pour émerveiller les plus petits et offrir une belle sortie culturelle en famille. Pour profiter de ces derniers temps forts, pensez à réserver vos places dès maintenant, en ligne sur www.rendezvousenforez.com ou directement à l'Office de Tourisme de Chazelles-sur-Lyon. N'oubliez pas également d'utiliser vos pass culture avant leur expiration : une excellente opportunité d'assister à ces spectacles à tarif réduit. ☐

La boule lyonnaise sous les projecteurs

Les 20 et 21 mars, dans le Pôle Sportif Chazellois, se déroulera la quatrième des dix étapes de la ligue M1 de sport-boules. Les spectateurs vont pouvoir admirer l'élite française de la boule lyonnaise, avec les 16 meilleures équipes présentes durant les deux jours de compétition. Un programme complet de compétitions et d'animations vous attend. Un week-end qui se poursuivra le dimanche par une compétition féminine avec l'étape de la ligue F1. Vous voulez en prendre plein les yeux, ne ratez pas cette compétition de haut niveau réunissant des joueurs d'exception et promettant de grands moments sportifs. Retrouvez le programme complet du week-end sur ligue-sb-m1.fr. ☐



En mai, Charivarue fait vibrer la rue !



Le festival Charivarue revient à Chazelles-sur-Lyon pour sa 3^{ème} édition, du 28 au 31 mai. Ce festival d'art de rue débutera le jeudi 28 mai lors de la soirée d'ouverture, une soirée mêlant théâtre et danse, dans le cadre emblématique de la cour de la Chapellerie. Il se poursuivra les samedi 30 et dimanche 31 mai avec deux journées festives au coeur de la ville, proposant une programmation riche et accessible à tous et toutes : théâtre de rue, clown, cirque, marionnettes et danse investiront le centre-ville et le site de la Chapellerie. L'ensemble des spectacles sera proposé au chapeau. Des animations, une buvette et un point de restauration seront accessibles dans le parc municipal Marguerite Lacroix. Ce festival est organisé par l'association La Fabrik en partenariat avec la ville de Chazelles-sur-Lyon. ☐

Retrouvez toute l'actualité sur www.chazelles-sur-lyon.fr